

## Pourquoi met-on une virgule devant *et* ?\*

Frédéric Lambert\*\*

*Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans  
qu'il y a des hommes, et qui pensent.*

La Bruyère, *Les caractères*

*Cet article part du constat d'un paradoxe : alors que la grammaire normative de la langue écrite pose l'incompatibilité de la conjonction *et* et de la virgule, dans les textes les plus divers, les cas où la virgule précède immédiatement *et* abondent. Loin de constituer une anomalie, ces cas correspondent à des emplois d'une grande homogénéité discursive, où se combinent les propriétés linguistiques de *et* et la fonction séparatrice de la virgule.*

*This paper takes a paradox as its starting-point: for while the normative grammar regulating the written language states that the French conjunction *et* ('and') and the comma are inconsistent, nevertheless, in a wide range of texts, cases where *et* is immediately preceded by a comma are very frequent. Far from being anomalous, these cases reflect a distinctly homogeneous body of uses in discourse, where the linguistic properties of *et* work in tandem with the separating function of the comma.*

---

\* Je remercie Elisabeth Delais-Roussarie pour ses remarques.

\*\* Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, ERSSàB (UMR 5610).

Les règles de la ponctuation font en principe partie des conventions normatives de la langue écrite. A ce titre, elles n'ont guère intéressé les linguistes, qui les traitent comme de simples artifices permettant de désambiguïser la transposition écrite des énoncés d'une langue. Pourtant, on sait bien que, dans la grammaire traditionnelle, la ponctuation est l'un des critères qui permet de définir certaines structures grammaticales : la phrase commence par une majuscule et se termine par un point, l'apposition ou l'incise se distinguent souvent par la présence d'une virgule, sans parler des points d'interrogation ou d'exclamation. Mais il s'agit d'outils tellement approximatifs et d'usage flottant que se référer au choix de signes de ponctuation pour définir un phénomène linguistique est généralement considéré comme peu fiable. A la rigueur y recourt-on timidement quand il s'agit, par exemple, de distinguer entre relatives explicatives et relatives déterminatives, seules les premières étant censées être précédées d'une virgule.

Or, si l'on en croit Grevisse (1969, p. 1144), « la virgule marque une pause de peu de durée ». Cette définition purement phonétique ne me paraît guère en accord avec la fonction distinctive de la virgule dans le cas des relatives par exemple. En revanche elle s'intègre parfaitement à une conception de la ponctuation réduite à une symbolisation allusive de l'intonation. Mais, comme le montre l'opposition entre les deux types de relatives, on ne peut pas limiter ainsi la virgule à sa valeur prosodique. Toute personne amenée à rédiger le moindre texte sait que le fait de mettre une virgule joue un rôle important dans la visibilité de l'interprétation d'une phrase. A tout le moins, la virgule rompt l'enchaînement linéaire des unités linguistiques et contribue à créer des ensembles distincts, dont l'interprétation de la phrase est tributaire. A ce titre, elle fait partie du dispositif de construction et d'élaboration du texte écrit. Elle rencontre donc inévitablement l'ensemble des processus linguistiques de construction du texte, tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique et discursif. C'est pourquoi l'étude de l'interaction entre une marque de ponctuation et les phénomènes linguistiques qu'elle met en jeu paraît tout à fait légitime.

Dans le cas de *et*, par exemple, il existe un double paradoxe qui mérite qu'on s'interroge. Le premier apparaît dans la perspective traditionnelle de la description de la virgule par Grevisse (1969 p. 1145) : d'un côté en effet, selon lui, « en principe, on ne sépare pas par la virgule les éléments coordonnés par *et, ou, ni* » ; d'un autre côté, le même Grevisse est obligé de constater que, dans certains cas, « cependant les conjonctions *et, ou, ni* sont précédées de la virgule » (p. 1146). La nature du paradoxe réside dans le fait que le mot qui semble avoir pour fonction de relier entre eux des éléments distincts paraît difficilement compatible avec le signe de ponctuation qui a pour objet, comme dit Littré, de « séparer entre elles les parties d'une même

phrase ». On s'attend alors à ce que, le plus souvent, la virgule ne puisse précéder immédiatement *et*.

Dans une définition plus récente, Jacques Drillon (1991, p. 151) précise que « par sa présence, la virgule indique que les termes qu'elle *sépare* doivent être *reliés* entre eux par une identité de fonction ». Cette description, considérée par l'auteur comme « contradictoire », introduit elle aussi un paradoxe, mais en sens inverse du précédent. Au lieu que la virgule soit contraire à la fonction de la conjonction, elle devient redondante, donc inutile, puisque *et* a précisément comme rôle de relier les éléments que sa présence contribue à rendre distincts et à séparer (le cas le plus visible étant une expression comme *il y a littérature et littérature*). Que sa présence devant *et* relève du premier ou du second paradoxe, la virgule correspond ainsi toujours à une anomalie ou à une exception. Malheureusement, la grande fréquence<sup>1</sup> des cas où *et* est effectivement précédé d'une virgule laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une anomalie ou d'un effet de style particulièrement appuyé, d'autant que le locuteur-écrivain n'a pas toujours une claire conscience des raisons qui motivent ses choix de ce côté.

L'objet de cette étude sera modeste : il s'agira d'énumérer les paramètres linguistiques qui semblent intervenir dans la présence d'une virgule devant *et*, à partir d'un corpus aléatoire d'un peu plus de 100 occurrences extraites de la base *Frantext*<sup>2</sup> et de quelques autres énoncés. Ce faisant, je vise un double objectif : d'une part soustraire la description de la ponctuation à la position normative et prescriptive dominante en particulier chez Grevisse (1969) et chez Drillon (1991), ouvrages qui cherchent essentiellement (mais à des degrés de précision différents) à fournir à l'utilisateur de la langue écrite des règles de bon usage de la ponctuation ; d'autre part montrer l'articulation entre cet usage précis de la virgule et les phénomènes linguistiques qu'elle met en jeu. J'espère ainsi montrer que la prise en compte de la ponctuation permet d'éclairer certains aspects des phénomènes linguistiques auxquels elle s'articule, ici en l'occurrence l'emploi de la conjonction *et*.

Il paraît nécessaire, pour commencer, et sans s'étendre sur cette difficile question, de définir le rôle de la virgule dans l'organisation de la phrase écrite. Je crois que les définitions de Littré et de Drillon qui ont été évoquées plus haut contiennent l'essentiel mais qu'elles souffrent d'un caractère trop monolithique. Celle de Littré, qui se limite à la séparation, oublie le lien. Celle de Drillon place sur le même plan séparation et lien, ce qui lui donne un

---

<sup>1</sup> Dans les interrogations de la base *Frantext* que j'ai tentées, l'excessive fréquence de la séquence « , *et* » m'a contraint à limiter mes recherches à l'une des dernières années de recensement, 1996, qui ne contient que 5 œuvres. Cela représente déjà 2528 occurrences, dont je n'ai dépouillé pour l'instant qu'une partie.

<sup>2</sup> Voir la note précédente.

caractère « contradictoire ». Il me semble que la solution consiste à distinguer deux plans. Fondamentalement, et là je suis en accord avec les deux définitions, la virgule sépare deux segments de phrase. Mais on ne peut pas en rester là, car tout signe de ponctuation a cette valeur. Dire comme Drillon qu'il y a simultanément un lien est superficiel : en fait la valeur de lien n'est pas immédiate, elle est dérivée du fait que la virgule sépare deux composantes d'un même ensemble. Du coup la présence d'une virgule suppose que les éléments qu'elle sépare doivent être mis en relation l'un avec l'autre.

Si l'on se tourne maintenant vers *et*, on constate que son comportement est en partie le même, mais en miroir : fondamentalement, il relie des éléments successifs et les intègre dans un même ensemble, mais ces éléments sont supposés différents. Cette fois c'est la « séparation » qui est à l'arrière-plan et le lien au premier plan. On en déduira assez simplement que la virgule placée devant *et* a pour effet basique de distendre, de relâcher, le lien instauré par *et* entre les éléments conjoints.

Je voudrais maintenant parcourir les différentes propriétés linguistiques que j'ai pu relever dans mon échantillon d'occurrences de la séquence « , et ».

Il y a d'abord des cas où la virgule permet de distinguer des niveaux de parenthésage, lorsque *et* est répété :

- (1) *La reine hurle et tempête, et l'on fit venir dix hommes, parmi les plus forts du royaume, qui arrachèrent le banc de pierre et le transportèrent au palais, [...]*  
Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, p. 8
- (2) *Il traite des fêtes dionysiaques et bachiques, et de leurs correspondances modernes.*  
Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, p. 121

Si l'on supprime la virgule placée devant *et*, la lecture devient plus ambiguë, du moins en théorie : il faut alors réfléchir plus longuement. Mais cette justification par l'ambiguïté ne dit pas tout et elle ramène à la pure convention graphique. On peut aussi remarquer que la séparation introduite ainsi devant *et* permet de faire remonter le niveau coordinatif aux ensembles placés avant et déjà reliés par *et*. Dans ce cas, la valeur séparatrice de la virgule s'intègre parfaitement au fonctionnement linguistique.

Un autre cas de figure susceptible de motiver la présence d'une virgule devant *et* correspond à un décalage syntaxique entre les éléments conjoints. Par exemple dans :

- (3) *Il y a là quelque chose d'étrange, et qui fait peur.*  
Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, p. 74

*Pourquoi met-on une virgule devant et ?*

le passage de la structure *de* + Adj. à la relative semble rendre difficile l'absence de virgule. Mais les limites de ce décalage syntaxique ne sont pas claires. On trouve aussi bien sans virgule :

- (4) *J'ai posé le gobelet de café bouillant sur une enveloppe blanche prévue à cet effet et que je jette quand le nombre d'auréoles brunes dépasse ce que je peux supporter.*

Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, p. 120

De même, les grammaires citées suggèrent que la virgule apparaît devant *et* quand le sujet change. Par exemple, dans Grevisse (1969, p. 1146) :

- (5) Cependant les conjonctions *et*, *ou*, *ni* sont précédées de la virgule [...] quand elles joignent deux propositions qui n'ont pas le même sujet, [...] :

*La tempête s'éloigne, et les vents sont calmés (Musset, *Le Saule*, II)*

*L'ennemi est aux portes, et vous délibérez !*

Néanmoins on est loin d'une contrainte absolue, car on trouve facilement des exemples comme :

- (6) *Le 17<sup>e</sup> jour, les eaux boueuses ont fini par prendre un vague goût salé et il comprit qu'il avait atteint la mer.*

*Le nouvel observateur*, 4 août 2005

Autrement dit, les décalages syntaxiques, en eux-mêmes, ne sont pas des critères suffisants pour déclencher la présence d'une virgule devant *et*.

Un autre phénomène syntaxique semble jouer souvent, c'est la complexité ou la longueur du membre conjoint introduit par *et*. A ce propos, Drillon (1991, p.180) cite Tassis (1859) qui, selon lui, « ne recommande la virgule que lorsque les propositions sont longues (et qu'on risque d'oublier le verbe ou le subordonnant qui a commandé la première). Nous [sc. Drillon] devons à la vérité de dire que cette règle se trouve vérifiée très souvent – même si elle ne paraît pas très logique. » Pourquoi « pas très logique » ? Je suppose que c'est parce que la cause invoquée ne correspond pas à des motifs grammaticaux ou sémantiques tels que les expose Drillon (par exemple l'absence d'identité fonctionnelle entre les éléments adjacents à *et*, comme dans – *O douleur ! ô douleur ! Le Temps mange la vie, / Et l'obscur Ennemi qui nous ronge le cœur / Du sang que nous perdons croît et se fortifie !*, Baudelaire) qui puissent justifier la virgule. Cela ne signifie pas néanmoins qu'il n'y a pas d'autres raisons, nous y reviendrons.

Voici quelques exemples de ces ensembles conjoints dont la longueur semble justifier la virgule précédente :

- (7) *En vérité, c'était surtout une opération commerciale un peu vaseuse, et si le livre est arrivé trop tard pour se faire une petite place dans le coeur meurtri des ennemis de Noël, ce n'est pas une grande perte.*  
Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, p. 121
- (8) *Quand le jour se leva et que les quatre petites filles se réveillèrent, il apparut qu'elles étaient charmantes, de bon caractère, et remplies d'une curiosité bienveillante à l'égard de l'énergumène dont les jambes dépassaient jusqu'aux genoux du cinquième lit-cage...*  
Jean Rolin, *L'Organisation*, p. 62
- (9) *Au bout de deux ou trois kilomètres, on aperçut à quelque distance un mur de petits blindés aux tourelles mobiles, de casques et de boucliers, et, après quelques tergiversations et quelques surenchères, les organisateurs de la manifestation prirent le parti de lui faire faire demi-tour vers le centre de Belfast...*  
Jean Rolin, *L'Organisation*, p. 121

A propos de cette question de la longueur ou de la complexité du membre introduit par *et*, je ferai remarquer que, là encore, il faut prêter attention au fait qu'il s'agit de textes écrits et que la notion de longueur n'a donc pas du tout le même sens que pour la langue orale, où on connaît aussi ce genre de contraintes. Rien ne garantit à l'écrit qu'on ait affaire à un phénomène prosodique. On risque ici de retomber en fait sur une simple question d'ambiguïté : la virgule sépare pour désambiguïser, rendre plus lisible, la structure de la phrase écrite, à défaut de structures intonatives. Il me semble qu'il faut plutôt se demander s'il n'y a pas, ici encore, un autre phénomène qui vient doubler le paramètre de la longueur et qui, lui, est linguistiquement pertinent.

D'autant que, à nouveau, la virgule n'apparaît pas systématiquement dès qu'il y a un déséquilibre quantitatif entre ce qui précède et ce qui suit *et*. On a par exemple aussi bien :

- (10) *Maintenant, je me souviens que c'était l'année dernière et que depuis je résiste à toutes les tentatives de m'attendrir sur les chatons perdus, condamnés, qu'on rencontre sans cesse et qu'il faudrait sauver.*  
Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, p. 72

ou :

- (11) *Nous ne lisons pas tous ces livres pour rien, nous changeons de vocabulaire au quart de poil, les nouveaux mots nous accompagnent, ils nous influencent et, au moins, si nous ratons nos vies, nous savons à qui nous en prendre.*  
Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, p. 113

On remarquera en particulier le dernier exemple qui est parallèle au premier de la série avec virgule, où *et* est suivi d'un *si*. Le paramètre de la longueur n'est donc pas suffisamment pertinent à lui seul.

*Pourquoi met-on une virgule devant et ?*

Un autre critère semble jouer un rôle, c'est le statut prédicatif de l'élément introduit par *et*. Par exemple, en cas d'ellipse, la virgule est très courante :

- (12) *Mais le doute me saisit. Peut-être n'est-ce pas le gros qui est le mâle, et le petit, la femelle.*  
Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, p. 74
- (13) *La rupture des leçons lui pesait, et la rupture de nos visites.*  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 539
- (14) *La civilisation naissante n'a besoin ni d'idéologies, ni d'emblèmes, ni de décrets. La reconnaissance de la vie lui suffit, et l'omniprésence de la femme apprenant à l'enfant, afin qu'il les apprenne à l'homme meurtri par son pouvoir passé, les gestes de l'amour, qui sont les gestes de la création.*  
Raoul Vaneigem, *Nous qui désirons sans fin*, p. 149

Ces exemples sont à la fois importants et intéressants parce qu'ils montrent, à mon sens, que la question n'est pas directement syntaxique : la virgule n'étant pas une marque linguistique, mais une marque du code graphique, ne peut pas en fait avoir une fonction syntaxique. En revanche, en opérant au niveau de l'interprétation du texte, elle peut être révélatrice d'un fonctionnement syntaxique ou linguistique en général. Par exemple, ici, on peut opposer deux emplois distincts : la virgule qui sépare *le petit* de *la femelle*, dans le premier exemple, prend la place du prédicat en ellipse (je laisse en suspens ici le problème de son interprétation) et signale une distance syntaxique entre sujet et complément du prédicat ellipsé ; elle est donc à sa place au sens strict. Au contraire, dans les trois exemples, devant *et*, la virgule ne remplace rien et n'occupe aucune position syntaxique particulière. Mais elle sert aussi à signaler une forme d'ellipse. C'est sans doute le sens qu'il faut donner à l'accusation un peu curieuse d'illogisme de Drillon concernant les conjoints « lourds ». Car là aussi la séparation notée par la virgule est décalée par rapport à ce qu'elle est censée signaler. Autrement dit, la présence de la virgule devant *et* constitue un signal que le conjoint introduit par *et* aura une interprétation particulière. Ici par exemple les groupes nominaux qui suivent *et* comportent, au niveau de leur interprétation au moins, des éléments qui se rattachent à un prédicat antérieur. Si on supprime la virgule dans ces exemples, on a un vrai problème d'interprétation syntaxique : on ne sait pas quelle position assigner au conjoint qui suit *et*. Encore une fois, cela ne veut pas dire que la virgule ici a une fonction syntaxique, mais cela signifie qu'elle conditionne une bonne lecture syntaxique.

Et c'est là où la position de la virgule devant *et* est particulièrement révélatrice. On sait qu'une propriété essentielle de *et* est qu'il relie deux ou plusieurs conjoints de même statut syntaxique. On sait aussi que l'interprétation du conjoint qu'il introduit dépend crucialement du conjoint

précédent. La pertinence de la place de la virgule est alors tout à fait remarquable : la virgule est placée précisément à l'endroit où devrait se trouver le conjoint susceptible de permettre d'assigner une position syntaxique au conjoint subséquent de *et*. Nous sommes loin de l'illogisme.

Un autre paramètre syntaxique qui est susceptible de justifier la virgule devant *et*, correspond au cas où, sans qu'il y ait ellipse à proprement parler, les membres introduits par *et* ne comportent pas de prédicat explicite tout en ayant une valeur prédicative. Ce sont les exemples suivants :

- (15) « *Il écrit exactement ce que je pense.* » *Haine raisonnée de l'Allemagne, critique de la sclérose qui régnait en France, et des slogans stupides.*  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 280
- (16) *C'est à cause d'Yvonne que tu me quittes ? Notre surprise, notre mutisme, et ses mains qui nous empoignent, nous secouent.*  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 539
- (17) *En d'autres lieux, en d'autres secondes, peut-être serions-nous quand même partis à la recherche d'un hôtel, couvre-feu ou pas. Mais l'argent qui diminue, et la résignation qui monte. À quoi bon ?*  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 618

La première phrase ne correspond pas à une ellipse verbale : les groupes nominaux coordonnés équivalent à la formule « il y a dans ce qu'il écrit (+ art) + GN », on ne peut pas les considérer comme de simples compléments d'un « écrire » ellipsé. On notera la présence de l'article seulement après *et*, alors que l'inverse serait plus étrange. Les deux derniers exemples illustrent finalement le même phénomène, c'est-à-dire une pseudo-ellipse de « il y a ». C'est ce que j'appelle une valeur prédicative. Il faudrait préciser. Or l'important ici c'est que la virgule est quasi obligatoire avec cette interprétation. Sans la virgule, les groupes nominaux perdent leur autonomie syntaxique et la phrase exige un prédicat explicite ou au moins une véritable ellipse. La question qui se pose alors c'est pourquoi cette interprétation amène à préférer la virgule. Qu'est-ce qui, à l'inverse, fait obstacle à l'absence de virgule ?

A un niveau où il est plus difficile de distinguer entre structure syntaxique et interprétation sémantique, on trouve des emplois de la virgule devant *et* qui équivalent à des relations de type circonstanciel. On a par exemple :

- (18) *Il n'y a à cela que deux explications : personne ne consulte jamais sérieusement le fichier, ou les gens nous croient, et dans quelques décennies, nous aurons révolutionné le dictionnaire.*  
Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, p. 121
- (19) *Dès qu'elle apparaissait au Balto avec une sale tête, Rico nous appelait, et on rappliquait.*

*Pourquoi met-on une virgule devant et ?*

Jean-Claude Izzo, *Chourmo*, p. 156

- (20) *La « soustraction » a le pas sur l' « addition » : qu'une énumération d'adjectifs, par exemple, forme une incidente explicative encadrée de virgules, et la seconde d'entre elles subsistera devant le verbe, même si ce dernier adjectif se rapporte au sujet.*  
Drillon, 1991, p. 192

Ici aussi, la virgule est nécessaire à l'interprétation de type subordinatif, l'absence de virgule contraignant inversement à lire ce qui suit dans le prolongement syntaxique de ce qui précède, ce qui n'est pas toujours commode ! La virgule ne crée donc pas l'interprétation subordinative mais elle oriente dans cette direction.

Un autre cas assez curieux, et sans doute assez proche du précédent, est représenté par les systèmes corrélatifs où, au lieu de *plus...*, *plus...* on a *plus...*, *et plus...* : on trouve la virgule avec ou sans *et*. Mais avec *et* la virgule est apparemment plus surprenante, dans la mesure où la valeur de la conjonction ne semble pas très éloignée de celle de la virgule. Voici un exemple :

- (21) *Plus c'est pas vrai, et plus elles nous croient !*  
Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, p. 95

Il me semble qu'ici la virgule vient souligner le lien corrélatif, c'est-à-dire la relation d'implication, lien qui disparaîtrait autrement, malgré le *et*, qui, alors, se contenterait de combiner les deux assertions dans un ensemble qui n'aurait rien d'une corrélation mais s'interpréterait plutôt comme un premier membre d'un système corrélatif. La fonction de la virgule ici n'est donc pas sans rapport avec celle qu'elle a dans le cas de la subordination (ce qui n'est pas une explication).

Enfin, un dernier phénomène syntaxique qui déclenche la présence d'une virgule devant *et* est le type de coordination que j'ai moi-même analysé comme « dislocation coordinative »<sup>3</sup>, c'est-à-dire ces cas où, pour être mis en relief, un élément de type adverbial est précédé de *et* et encadré de virgules. Il y a dislocation en ce sens que l'élément conjoint est normalement intégré à la structure de la phrase, sans le *et*, et que l'ajout de la conjonction crée une coordination apparemment dissymétrique puisque l'élément conjoint par *et* ne correspond à aucun élément symétrique de même fonction. On a par exemple :

- (22) *Il s'agissait donc d'un garage, mais à certains signes, et même s'il était normal qu'il fût silencieux et obscur au milieu de la nuit, il apparaissait que ce garage s'était écarté de sa destinée de garage, qu'il était en faillite.*

<sup>3</sup> Lambert (2005).

Jean Rolin, *L'Organisation*, p. 61

- (23) *La différence, Boria ? C'est qu'ici nous sommes acculés. Échapper au S..T..O., échapper à la ruine, rester en vie, et avec quelques sous, si possible, c'est ça, notre problème ici !*

Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 781

Si l'on rapproche ces exemples de beaucoup de ceux qui précèdent, on constate que le lien entre la virgule et la dislocation est assez naturel. Tout se passe comme si la virgule marquait une interruption dans la continuité syntaxique : les cas que nous avons passés en revue jusqu'ici sont caractérisés par un décalage, une rupture, dont la prise en compte est essentielle à l'interprétation de la phrase. Et le fait que l'on ait besoin d'insérer une virgule devant *et* peut s'expliquer précisément parce que l'emploi de *et* instaure plutôt une continuité à la fois syntaxique (il exige une forme d'identité par symétrie) et sémantique. Il est alors nécessaire de placer une virgule pour contrebalancer partiellement cette double continuité. En revanche, il faudra bien expliquer les effets de continuité qui justifient la présence de *et*. On doit pouvoir trouver à gauche de *et* aussi bien un niveau d'identité syntaxique qu'un niveau de continuité sémantique.

En ce qui concerne l'identité syntaxique, je n'ai pas le temps de m'étendre sur cette question ici, mais on notera tout simplement que la conjonction *et* a la faculté de fonctionner à des niveaux très variables, aussi bien un simple morphème qu'un ensemble discursif assez vaste dans le cas de conclusions générales par exemple. En revanche je voudrais aborder maintenant quelques propriétés sémantiques et discursives remarquables du *et* précédé d'une virgule. Sur ce plan, on verra à nouveau que la cohérence linguistique de l'usage de ce petit outil de ponctuation est tout à fait étonnante.

La valeur d'intensité propre à la dislocation coordinative se retrouve dans d'autres cas, par exemple quand, conformément à une observation déjà faite par Drillon (1991 p.191), on a une gradation :

- (24) *Il y a là quelque chose d'étrange, et qui fait peur.*  
Geneviève Brisac, *Week-end de chasse à la mère*, p. 74
- (25) *Il était impossible de demander quelque chose de ce genre au frère Marc, d'autant que la consommation de spiritueux était strictement prohibée à l'intérieur de l'orphelinat, et que c'était même pour cette raison, semble-t-il, que l'on m'y avait envoyé.*  
Jean Rolin, *L'Organisation*, p. 62
- (26) *... nos coupons nous valaient ici de la viande en sauce, des pommes de terre, et surtout, en quantité illimitée, du fromage Vache qui rit.*  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 704

*Pourquoi met-on une virgule devant et ?*

On constate que la gradation est parfois explicitée ou renforcée par des adverbes comme *même* et *surtout*. Mais ce serait une erreur à mon sens d'attribuer la valeur de gradation directement à l'ensemble « virgule + *et* ». Sinon on sera amené à multiplier les effets de sens possibles en fonction des contextes. Ce qui semble se passer ici c'est un décalage dans le statut du deuxième, ou du dernier, élément d'une énumération. C'est, comme nous avons pu déjà le constater, une rupture dans la continuité supposée par *et*. Ici, la rupture se situe sur un plan argumentatif : le dernier élément est plus important que les précédents.

Mais les ruptures peuvent être très variées. On aura par exemple souvent une valeur plus rhématique (le terme serait à affiner) dans le cas du conjoint introduit par *et*. C'est le cas des exemples suivants :

- (27) ... je m'habillai sommairement, entrouvris ma porte, constatai que la voie était libre, et m'engageai sur la pointe des pieds dans l'escalier...  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 164
- (28) Nous arpentions les rues du quartier. Tout à coup notre cri : « Maman, un camarade ! », **et** nous courions nous cacher dans une porte cochère, ou derrière un arbre, ou bien : « Maman, mets-toi devant moi », **et** Boris et moi restions ainsi, haletants...  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 13
- (29) La rue d'Ulm, comme Jacques dans *Les Thibault* que maman et nous dévorions alors avec frénésie. Boris et moi nous installions au bord de la fontaine Médicis, **et** nous plongeions dans *Les Thibault*.  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 167

Dans le deuxième exemple, on notera un changement syntaxique important, qui vient renforcer la rupture.

On peut aussi avoir des séries événementielles, où la présence de la virgule devant *et* contribue à autonomiser non seulement la dernière étape mais chacune des précédentes :

- (30) C'est la continuation du rite : Boris et moi refermons la porte vitrée du salon, entrons dans la cuisine pour prendre la boîte à ordures, sortons sur le palier, **et** descendons les trois étages jusqu'au cagibi où sont entreposées les grandes poubelles de l'immeuble.  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 15
- (31) La porte que nous claquons, les livres que nous flanquons par terre, **et** notre chambre arpentée de long en large jusqu'à ce que maman entre : - Borinka, je te répète que tu es plus beau que lui.  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 459
- (32) Une mixture d'envie et de dégoût nous poussait d'allée en allée, du buste de Verlaine à celui de Baudelaire, **et** enfin jusqu'à un banc.  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 281

- (33) *Une jubilation nous aiguillonnait, Boris et moi. Cette plate-forme de l'autobus vert où un jour nous avons entonné La Marseillaise à tue-tête, et des passants applaudissaient, et le chauffeur, du haut de sa cabine, nous criant : « Bravo ! »*  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 283

Dans le premier exemple, la notion de rite est conforme à une présentation de gestes successifs bien distincts. Dans le deuxième et le troisième exemples, c'est bien une succession d'étapes distinctes qui est envisagée. La dernière citation est différente : la disparité des formes verbales vient renforcer la séparation entre les scènes plus ou moins simultanées, mais présentées comme distinctes.

On en arrive ainsi, dans ces effets de rupture, à un mode de représentation des éléments conjoints où l'essentiel est l'autonomie de chaque élément. Le *et* perd alors sa valeur caractéristique de fusion isotopique pour apparaître, au niveau discursif cette fois, comme un compteur argumentatif : non pas « les différentes choses que je dis sont liées entre elles » mais « j'ai différentes choses à dire, ou à envisager, pour montrer ce que j'ai à dire ». On peut citer les exemples suivants :

- (34) *Une décision fut prise : dès son départ, il nous faudra nous inscrire au collège Mariette, et maman devra trouver une famille pour nous héberger.*  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 228
- (35) *Boria, tu n'as pas honte ? Pour Alexandre, et pour la guerre, et pour les morts ? Les atrocités ? Tout ça, ça ne compte pas pour toi ?*  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 460
- (36) *Maman à la fois approuvait et n'osait pas citer Riga, et craignait que Wladimir ne remarquât qu'elle n'osait pas.*  
Boris Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 702

Dans le premier exemple, il y a bien deux choses différentes à faire et non un ensemble cohérent de ces deux choses. Dans le second, le *tout ça* est le résultat du décompte et donc de l'accumulation des *atrocités*. La répétition de *et* (ainsi que de la formule avec *pour*) rend plus sensible la valeur additive que la combinaison avec la virgule lui donne, quand la suppression de la virgule ici désautonomiserait les éléments conjoints en les intégrant dans un ensemble isotopique. Dans le troisième cas, *à la fois* est structurellement ambigu mais porte en fait sur le second *et* : le contraste entre la continuité isotopique de *approuvait et n'osait pas* et la rupture entre cet élément et *craignait que...* est remarquable.

Si ces analyses vont dans le bon sens, je crois qu'on pourrait en tirer une forme de généralisation. L'idée serait que, dès que le locuteur-écrivain perçoit une fissure dans l'ensemble constitué par *et* entre ce qu'il introduit et ce qui le précède, il peut placer une virgule devant *et*. C'est la perception de

*Pourquoi met-on une virgule devant et ?*

cette hétérogénéité qui est en cause, quelle qu'en soit l'origine. Le problème est de savoir à quel niveau se situe ce choix et la perception de l'hétérogénéité. Il me semble que le niveau syntaxique n'est pas satisfaisant, comme le montrent les différents cas de figures que j'ai envisagés, où la virgule n'est pas vraiment obligatoire, d'autant que la ponctuation, comme on l'a vu, ne fonctionne pas directement en relation avec le niveau syntaxique. En revanche, il paraît cohérent que le choix se fasse au niveau discursif, qui permet de concilier les différentes composantes : syntaxique, sémantique, argumentative et énonciative.

Un autre argument en faveur de cette généralisation se trouve au niveau cognitif. La virgule peut être analysée comme un moyen de séparer des unités autonomes d'attention. On peut voir une iconicité entre la présence d'une séparation par une virgule et une discontinuité dans la construction de l'interprétation dans la lecture. On peut citer l'exemple suivant :

- (37) *Sur la gauche, une jetée incurvée, hérissée d'antennes portant des filets carrés aux armatures en anse de panier, protège l'entrée du port, et sur la droite se dresse en retrait du boulevard un monument commémorant une opération des commandos britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale.*  
Jean Rolin, *L'Organisation*, p. 59

Enfin cela nous amène à une dernière propriété remarquable de la virgule devant *et*. Associée à la conjonction, elle joue un rôle important dans la dérive contrôlée de la structure thématique. En séparant l'élément introduit par *et* de ce qui précède, la virgule souligne le changement thématique, qui se trouve ainsi défini indépendamment de la structure syntaxique apparente. Un dernier exemple pourra illustrer cette dérive thématique :

- (38) *Par hasard - par erreur - j'avais conservé sur moi le billet de train attestant que je me trouvais entre Paris et N.. le jour où cette voiture avait été incendiée, et je fus rapidement relâché. Il n'en restait pas moins que, par frivolité, je m'étais prématurément fait repérer dans la région, et que mon établissement aux chantiers de S.. risquait de s'en trouver compromis. Bien que grillé, donc, c'est de nuit que l'on m'achemina de N.. à S., ...*  
Jean Rolin, *L'Organisation*, p. 58-59

A l'issue de ce parcours très schématique, il apparaît que le choix d'insérer une virgule devant *et*, loin d'être une pure fantaisie de style du locuteur-écrivain, associe des propriétés cognitives et discursives de la virgule, liées à une fonction séparative, et les propriétés linguistiques de *et* (identité fonctionnelle, continuité et différenciation), pour intégrer dans la cohérence discursive certaines composantes textuelles menacées d'hétérogénéité. On peut évoquer ici la remarque que mentionne Drillon (1991, p. 157) en résumant la thèse de René Thimonnier (1970) :

Frédéric Lambert

La virgule intervient dès que le déroulement normal d'une phrase (simple ou complexe) est perturbé.

Et que se passe-t-il quand *et* est précédé d'un point ?

**Références bibliographiques :**

Drillon, J. (1991), *Traité de la ponctuation française*, Gallimard.

Grevisse, M. (1969), *Le bon usage*, Duculot.

Lambert, F. (2005), « Un cas de gradation : la dislocation coordinative », in F. Lambert et H. Nolke (éd.), *La syntaxe au cœur de la grammaire*, PUR.

Littré, E. (1877, rééd. 1970), *Dictionnaire de la langue française*, Gallimard/Hachette.

Tassis, S.-A. (1859), *Traité pratique de la ponctuation*, Didot.

Thimonnier, R. (1970), *Code orthographique et grammatical*, Hatier.